

DA 420 – 25.03

Délibération du Conseil municipal de Vernier du 15 avril 2025

relative à un

CRÉDIT D'ÉTUDE ET DE RÉALISATION DE CHF 31'750'000.00 POUR LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ESPACE FAMILLES SITUÉ SUR LA PARCELLE 5021 DANS LE QUARTIER DES AVANCHETS

Conformément à l'art. 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984 ;

vu l'exposé de motifs ;

vu le rapport de la commission des bâtiments et de l'énergie du 25 mars 2025 ;

sur proposition du Conseil administratif ;

le Conseil municipal, par 20 OUI et 4 abstentions (majorité simple),

décide

- 1 d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'étude et de réalisation de CHF 31'750'000.00 destiné à financer la construction du bâtiment Espace Familles situé sur la parcelle 5021 de Vernier dans le quartier des Avanchets ;
- 2 de comptabiliser les dépenses pour un montant de CHF 31'750'000.00 dans le compte des investissements puis de porter à l'actif du bilan de la Ville de Vernier, dans le patrimoine administratif ;
- 3 d'amortir la dépense de CHF 31'750'000.00 au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique n° 02.33 dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2028.

